

EDITO



Chers parents,

Vous avez la primeur du premier numéro de la toute nouvelle communication municipale.

En effet, le traditionnel bulletin municipal, ainsi que le bulletin spécial scolaire sont remplacés par 'Les Échos de Conques/Orbiel' et 'Vie Scolaire - Les Échos'.

Ils seront disponibles par voie électronique, ainsi que sur le nouveau site internet mis en place courant

Comme nous le constatons malheureusement tous au quotidien, nous subissons depuis plusieurs mois une hausse significative des prix des matières premières, de l'énergie ...

Les projections pour les mois à venir restent à cette heure très incertaines, voire pessimistes.

Soucieux de ne pas impacter financièrement les familles, nous mettons tout en œuvre pour ne pas augmenter le **tarif du repas du restaurant scolaire inchangé depuis septembre 2017.**

Le 5 décembre dernier les membres de la **commission administrative du CCAS ont décidé à**

RESTAURATION SCOLAIRE

l'unanimité, après avoir échaudé divers scénarios **de ne pas augmenter au 1^{er} janvier 2023 le prix du repas**, maintenu donc à 3,40 €, sans s'interdire de le réviser en cas de nouvelles augmentations, avant juin 2023.

Pour ce faire, il a été décidé dans un premier temps, que **le service d'inscription du portail famille soit ouvert pour 2 mois seulement** (jusqu'aux vacances de février).

Début Février, nous ouvrirons le mois de mars 2023.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'éventuelle évolution

LE COUT RÉEL D'UN REPAS EN 2022

Le coût réel d'un repas au restaurant scolaire comprend :

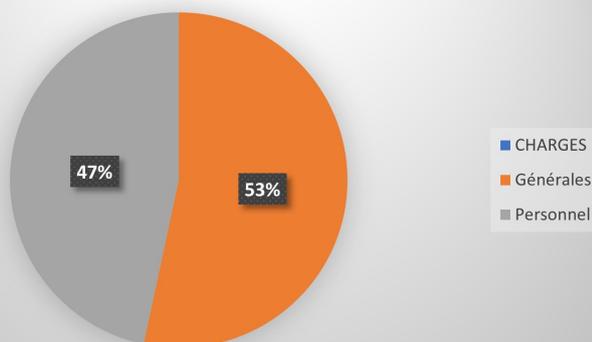
CHARGES GÉNÉRALES 80.000€/an : Fluides (eau, gaz, électricité), l'alimentation locale, le contrat de prestation (fourniture des repas), maintenance du matériel, assurances, téléphonie, divers.

CHARGES PERSONNELS 70.000€/an : Administration et service.

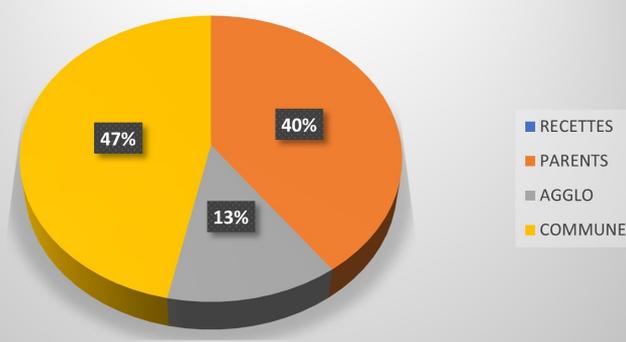


RECETTES REGLEMENT PARENTS : 60.000 €/an.

Répartition Charges



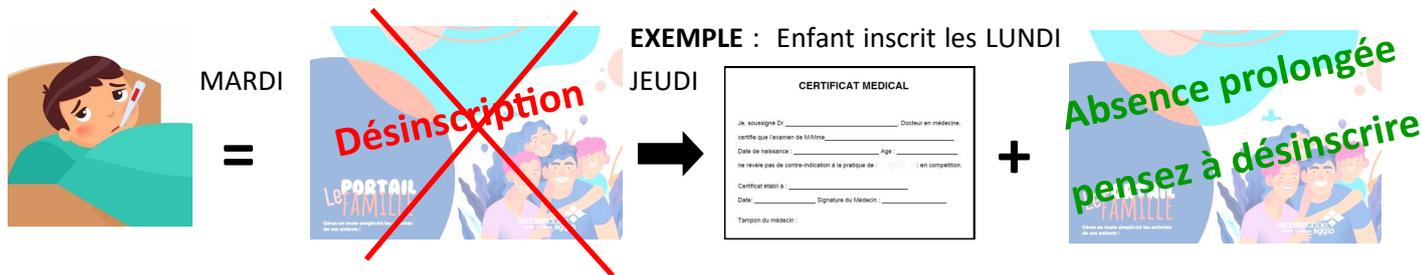
Répartition Recettes



RAPPEL EN CAS D'ABSENCE DE VOTRE ENFANT

Le repas commandé, enfant malade **non désinscrit** = **facturation repas**

Enfant malade : trop tard pour intervenir sur le portail et le désinscrire les premiers jours : demandez un **certificat médical pour ne pas payer les premiers jours d'absence sans désinscription**.



CAPACITÉ RESTAURANT SCOLAIRE et ALAE

Le service de la pause méridienne (repas et animation) est assuré par **10 à 15 animateurs** en fonction des effectifs.

En moyenne **140 enfants** bénéficient de ce service (100 pour l'élémentaire et 40 pour la maternelle).

Pour l'ALAE du midi, l'État fixe la capacité d'accueil en fonction de la superficie des locaux mis à disposition, soit une **capacité maximum** :

Contact : resto.scolaire@conques-sur-orbiel.fr ou **04.68.77.77.36**

LE PORTAIL FAMILLE

**TESTÉ
APPROUVÉ
ADOPTÉ**

Le 'Portail famille' est mis à la disposition des parents par le CIAS Solidarité de Carcassonne Agglo.

Du côté administratif (commande repas et suivi), comme du côté des familles (inscription, désinscription et paiement) l'application donne entièrement satisfaction.



LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

